



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crédit

Question écrite n° 57462

Texte de la question

M. Jean-Pierre Marché appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la prolifération actuelle des offres de crédit permanent à la consommation, facilitées soit par des cartes de crédit, soit par des autorisations de découvert, ce qui génère un surendettement particulièrement important parmi les familles à faibles revenus. La publicité faite autour de ces produits vante leur facilité d'accès mais n'évoque jamais les taux d'intérêt particulièrement élevés. C'est pourquoi, il lui demande si des mesures ne pourraient pas être prises par le Gouvernement pour réduire les risques de surendettement des ménages, liés à ces pratiques commerciales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Marché](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57462

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 729